

## **COMMUNIQUÉ No. 2**

### **NON À L'URBANISATION DE LA CAMPAGNE À SUTTON DES RÈGLEMENTS QUI MENACENT L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE**

**Sutton, le 6 avril 2015** - Plusieurs centaines de citoyens de Sutton favorables au développement intelligent de ce territoire prisé des Cantons-de-l'Est s'objectent aux modifications réglementaires de zonage et de lotissement proposées par le maire Dandenault et ses conseillers. Ces nouvelles modifications étant à contre-courant des principes du développement durable.

En divisant par deux les superficies minimales des lots ainsi qu'en augmentant la longueur et le degré de pente permis pour la construction de chemins et entrées de cour en zones rurales et dans celles de protection d'altitude moyenne (350 à 550 mètres), les changements prônés par l'administration Dandenault pourraient provoquer des dégâts importants et engendrer une pression accrue pour ouvrir de nouveaux chemins afin de rentabiliser ce genre de lotissements.

Le règlement de zonage actuellement en vigueur protège les forêts et les sommets les plus importants. Ce cadre réglementaire interdit ou limite le développement résidentiel dans les zones sensibles et encadre celui dans la zone de protection d'altitude moyenne.

Depuis quelques jours, une pétition (papier et internet) <http://www.petitions24.net/forum/128954> demandant au conseil municipal de Sutton de retirer ses projets de règlements circule largement dans la région. Les citoyens de Sutton favorisent plutôt une révision quinquennale du Plan et des règlements d'urbanisme au moment prévu par la loi, soit à partir du 8 mars 2016. Cette démarche de révision, beaucoup plus démocratique, permettrait d'améliorer le plan actuellement en vigueur qui fait déjà école un peu partout au Québec.

Présentement, le marché immobilier au Québec et particulièrement en région montagneuse, forestière et touristique est en profonde mutation, tant pour les familles que pour les résidences secondaires. À un moment où l'économie vacille, une analyse de marché s'impose afin de réviser intelligemment le Plan et ses règlements.

Samedi le 11 avril prochain 9h à l'Église Saint-André de Sutton aura lieu la reprise de l'assemblée publique de consultation qui avorta le 21 mars dernier, faute d'espace à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville. Parions que les Suttonnais et Suttonnaises y seront en grand nombre.

**– 30 –**

**Pour information :** Dominique Parent 450.538.6441 ou 514.738.5106  
domi.parent@icloud.com